

Maltraitements physiques

Châtiments corporels, agressions physiques (coups, brûlures...), gestes brutaux, enfermement, usage abusif ou injustifié de la contention, sur ou sous-médication, usage de traitements à mauvais escient (notamment des sédatifs), douleur non prise en charge, intervention médicale sans consentement.

Maltraitements sexuelles

Viols, agressions sexuelles, atteintes sexuelles, embrigadement dans la pornographie et la prostitution, attentats à la pudeur.

Maltraitements psychologiques

Insultes, intimidation, harcèlement, humiliation, menace de sanctions ou d'abandon, mise à l'écart, relégation des espaces de vie ou des activités (repas, loisirs, fêtes, vacances...), chantage affectif, déni du statut d'adulte, infantilisation, usage d'un vocabulaire dégradant, indifférence, silence systématisé, contraintes ou limitations alimentaires injustifiées, imposition de règles d'utilisation de moyens de communication empêchant le maintien des liens sociaux et familiaux, privation d'équipements ou d'activités destinés à favoriser le développement et/ou les relations sociales de la personne, emprise mentale, sous ou surprotection entravant l'exercice et le développement de l'autonomie.

Maltraitements matérielles & financières

Fraude, vol d'effets personnels, d'argent ou de biens, privation de gestion de ses ressources ou d'accès à ses comptes bancaires, escroquerie, confiscation de cadeaux, dégradation des biens d'une personne, racket.

Négligences, abandons, privations

Défaut de soins, défaut d'adaptation de la prise en charge de la personne au regard de son diagnostic médical, absence de recherche d'un consentement éclairé pour toute décision qui concerne la personne (hors situation d'urgence), privation de nourriture, de boissons ou d'autres produits d'usage quotidien, obstructions ou restrictions abusives à l'égard des visites ou des contacts avec les proches, négligence de l'hygiène personnelle, inaction conduisant à laisser la personne dans un état de dénuement ou d'isolement, absence de recherche de relai ou de continuité d'intervention suite à un départ ou une rupture de prise en charge, entrave ou insuffisance des moyens mis en œuvre pour permettre l'exercice du droit de vote ou l'accès à une aide, à une prestation, entrave ou refus de reconnaître le droit à vivre librement sa sexualité (dans les limites de l'âge et de la faculté de compréhension).

Discriminations

Accès difficile, dégradé ou impossible aux droits civiques, à la pratique religieuse, au logement, aux soins, à l'éducation, au travail, aux prestations sociales, à une information loyale et compréhensible, mise sous tutelle abusive.

Exposition à un environnement violent

Environnement familial ou institutionnel violent dans lequel la personne est soumise à des actes, comportements ou images violents, à des menaces de violence, à des violences entre pairs, sans un degré suffisant de régulation de la part des personnes en responsabilité au sein de cet environnement.